



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELAPLACE (Denis), « Avertissement », *Le Père Peinard*, Tome I, Février-juillet 1889, n° 1-23, POUGET (Émile), p. 39-41

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4574-3.p.0039](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4574-3.p.0039)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Autant que possible et indépendamment des erreurs que j'ai sans doute commises malgré plusieurs relectures, je me suis efforcé de reproduire tel quel le texte que j'avais sous les yeux. Toutefois, dans la perspective d'une étude linguistique approfondie, mais aussi pour faciliter la compréhension de certains passages gâtés par une orthographe, une ponctuation, une syntaxe et une typographie trop défailtantes, il m'a fallu intervenir. À cet effet, ont été utilisés, avec suffisamment de parcimonie pour ne pas trop défigurer l'original, trois procédés de marquage des problèmes :

- des notes de bas de page s'efforcent de faciliter la compréhension¹, par exemple avec des propositions d'interprétation (mais sans aller jusqu'au décodage du lexique populaire et argotique) ou avec des propositions de correction en cas de texte manifestement fautif;
- de légères corrections dans le texte sont faites entre crochets droits, par exemple pour des mots oubliés² ou en trop ou mal typographiés ou pour une ponctuation trop négligée, mais avant tout quand celle de l'original risquait de fausser la compréhension³;

1 Ces notes s'ajoutent à celles du *Père Peinard* qui, elles, sont introduites par [N.D.A.] (pour « Note de l'auteur »).

2 Je me suis heurté à un double problème insoluble, celui de l'omission intermittente de « -ce » dans « est-ce que » et dans « qu'est-ce que » : dans le cas de « est-ce que », l'omission de « -ce » peut difficilement être interprétée comme le résultat d'une contraction populaire (« est que ça va ? » me semble peu probable et peu naturel) ; en revanche, dans « qu'est-ce que », l'omission aboutit à une contraction « qu'est que » attestée dans le langage populaire (« quèqu' ça fait »), même si « qu'est-ce » semble aujourd'hui plus fréquent (« quèss' ça fait »)... Quoi qu'il en soit, étant donné que Pouget a laissé « est-ce que » et « qu'est-ce que » dans un nombre plus grand d'occurrences, j'ai proposé systématiquement la même correction pour les deux : « est[-ce] que » et « qu'est[-ce] que ».

3 Il était impossible de reprendre toute la ponctuation du *Père Peinard*, tant celle-ci pose de problèmes. Je me suis donc résolu à proposer une (ou des) corrections dans certains

- un signe discret « ° » est disposé après la dernière lettre de chaque mot dont l'orthographe serait aujourd'hui jugée fautive, par exemple dans « ballader^o » (graphie de « balader », avec risque de confusion homonymique), mais en laissant aux lecteurs eux-mêmes la tâche d'identifier plus précisément l'erreur dans l'original et le soin de procéder aux corrections s'ils le jugent nécessaire¹.

Pour ce marquage avec « ° », je n'ai pas appliqué, bien évidemment, les récentes recommandations orthographiques (« coûter » n'a pas été signalé), mais celles-ci ont quand même été prises en compte pour les appels à corrections, quitte à masquer le fait que la typographie du *Père Peinard* est souvent négligente, notamment en matière d'accentuation (au début, on y trouve aussi souvent « couter » que « coûter »). Il en résulte que, si j'ai signalé « dégoutter^o » au lieu de « dégoûter » et « ou^o » au lieu de « où » en fonction de la norme officielle, je ne l'ai fait ni pour « gout », « dégout », « dégoutant », « dégouté », « dégouter », ni pour « couter », graphies aujourd'hui recommandées à la place de « goût », « dégoût », « dégoûtant », « dégoûté », « dégoûter » et à la place de « coûter » !

Je ne suis pas non plus intervenu, sauf risque de confusion homonymique (comme ci-dessus « ballader^o » dans le sens de « balader »), quand plusieurs graphies ont coexisté ou coexistent encore, notamment pour des mots populaires ou argotiques dont l'orthographe n'était pas fixée à l'époque, par exemple « bouiffe » (« bouif » se rencontre plus souvent), « dégotter » (malgré la recommandation récente de « dégoter² »), « gniaff » et même « gniaffe » (« gnaf » et « gnaf » sont attestés chez d'autres auteurs), « gnole » et « gnolerie » (que l'on trouve ailleurs sous les formes « gnirole » et « gniolerie », « gnolle » et « gnollerie », « niolle » et « niollerie »), « jugeotte » (« jugeote »), etc.

passages, tout en laissant telles quelles, y compris dans ces passages, de nombreuses autres négligences ou inexactitudes, en gardant par exemple la plupart des virgules intempestives.

- 1 On sera prudent dans l'interprétation de ce signe « ° », qui ne doit pas être considéré comme une marque d'usage (argotique, populaire, familier, néologique, etc.) : par exemple, dans « processioneux^o », ce n'est pas le remplacement du suffixe *-aire* par le suffixe *-eux* qui est pointé du doigt, mais seulement l'absence de redoublement de la lettre « n », alors que la norme exige *processionnaire*. Inversement, j'ai laissé sans marque la forme conjuguée populaire « vas » pour « vais ».
- 2 J'ai laissé aussi sans marque « barbotter » (au lieu de « barboter ») et même « poirotter » (au lieu de « poireauter » ou de « poirotter »).

Dans un tout autre domaine, les numéros des pages (de 1 à 16 dans chacun des exemplaires) sont indiqués en fin de page, entre crochets droits, exactement là où, en cours de texte, se termine la page dans l'original : par exemple, à la coupure entre les pages 5 et 6 du n° 1, on lira « n'ont pas même osé se balla-[fin p. 5]der^o en procession¹ ».

1 Il faudra tenir compte de cette disposition et des précédentes pour toute recherche d'occurrences opérée sur la version numérique de ce travail.